



Passeport énergétique

« as-built »

Certificat de performance énergétique d'un bâtiment d'habitation

1/5

No. passeport

P.20250604.1140.63.19.2

No. expert

IP/10602

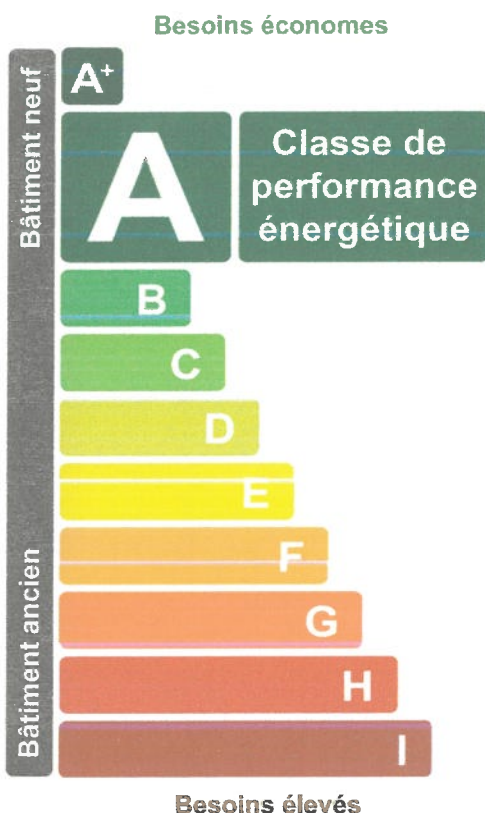
Date d'établissement

04.06.2025

Date d'expiration

04.06.2035

Classe de performance énergétique



Classe d'isolation thermique

A+

Classe de performance énergétique

La **classe de performance énergétique** du bâtiment est déterminée en fonction du **besoin en énergie primaire**. Le besoin en énergie primaire tient compte de l'**enveloppe thermique** ainsi que des **installations techniques** du bâtiment. De plus, il tient compte de l'**aspect environnemental** de la source d'énergie utilisée.

Classe d'isolation thermique

La **classe d'isolation thermique** est déterminée en fonction du **besoin en chaleur de chauffage**. Le besoin en chaleur de chauffage tient compte de la **qualité thermique** des murs, toits, dalles et des fenêtres ainsi que du **type de construction**, de la **qualité d'exécution** et de l'**orientation** du bâtiment.

Niveau de performance

Le classement s'effectue de **A+** (meilleure classe) jusqu'à **I** (classe la plus mauvaise).

Informations concernant le bâtiment

Type de bâtiment

Logement multifamilial

Nombre de logements

19

Motif d'établissement

Enveloppe (exist.), chauffage (exist.)

Adresse (rue)

Route d'Arlon, 63

Adresse (code postal/localité)

1140, Luxembourg

Année de construction bâtiment

2015

Année de construction installation chauffage

2015

Surface de référence énergétique

1992,5 m²

Expert

BATI Energie S.à.r.l.

Klaus Einsfeld

2-8, rue Julien Vesque

L-2668 Luxembourg

Tel. 24 87 37 56

Signature expert

BATI Energie S.à.r.l.

2-8, rue Julien Vesque

L-2668 Luxembourg

Tel.: 24 87 37 56 Fax: 24 87 38 81

Lieu, Date

Luxembourg 04.06.2025



Passeport énergétique

Certificat de performance énergétique d'un bâtiment d'habitation 2/5

No. passeport
P.20250604.1140.63.19.2

No. expert
IP/10602

Date d'établissement
04.06.2025

Date d'expiration
04.06.2035

Classe de performance énergétique

besoin en énergie
primaire
(rapporté à A_n)

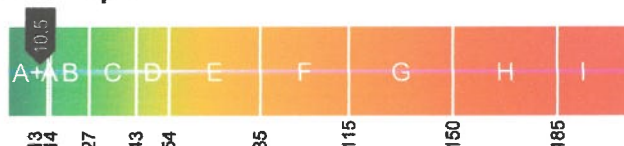


ce bâtiment atteint ...

19,2 kWh / (m^2a)

Classe d'isolation thermique

besoin en chaleur de
chauffage
(rapporté à A_n)



ce bâtiment atteint ...

10,5 kWh / (m^2a)

Classe de performance environnementale

émissions de CO₂
(rapportées à A_n)



ce bâtiment atteint ...

4,4 kg CO₂ / (m^2a)

Besoin en énergie annuel et émissions de CO₂

Besoin en énergie primaire	38.344	kWh / a
Besoin en chaleur de chauffage (transmission et ventilation)	20.864	kWh / a
Emissions de CO ₂	8,7	t CO ₂ / a
Crédit en énergie primaire de l'installation photovoltaïque	0	kWh / a

Le **besoin en énergie primaire** couvre les besoins en chaleur de chauffage et de préparation de l'eau chaude (rendement des installations techniques inclus) et tient compte de l'énergie supplémentaire requise pour le processus d'exploitation (production, extraction, transport, transformation, etc.) du vecteur énergétique utilisé.

Le **besoin en chaleur de chauffage** correspond à la quantité de la chaleur requise pour maintenir la température intérieure du bâtiment au niveau souhaité.

Les **émissions de CO₂** indiquent les gaz nuisibles au climat émis lors de la combustion d'énergies fossiles. Elles sont indiquées en tant qu'équivalents de CO₂. Cette valeur prend en compte à côté du CO₂ d'autres gaz nuisibles au climat (méthane,...) qui sont émis lors de l'obtention, du conditionnement et du transport de l'énergie. Plus les émissions de CO₂ engendrées par le conditionnement du bâtiment sont faibles, moins le bâtiment génère des nuisances au climat.

A_n représente la **surface de référence énergétique du bâtiment d'habitation** (généralement surface chauffée) en m^2 .

Le **crédit d'énergie primaire** est égale à la partie imputable de l'électricité photovoltaïque dans le passeport énergétique.



Passeport énergétique

Certificat de performance énergétique d'un bâtiment d'habitation 3/5

No. passeport	No. expert	Date d'établissement	Date d'expiration
P.20250604.1140.63.19.2	IP/10602	04.06.2025	04.06.2035

Installations de chauffage

Système: chauffage central, installations présentant une bonne isolation thermique, 1 Producteur

Installation de production de chaleur	Source d'énergie	Besoin en énergie
chaudière à condensation à gaz a partir de 1995	combustible gaz naturel H	2475 m³/a

Installations de préparation d'eau chaude sanitaire

Système: approvisionnement central en ECS , avec circulation, avec capteurs solaires thermiques, installations présentant une bonne isolation thermique

Installation de production de chaleur	Source d'énergie	Besoin en énergie
chaudière à basse température ou à condensation	énergie solaire thermique	45588 kWh/a

Explications

La présente fiche technique décrit l'installation de chauffage et de préparation d'eau chaude sanitaire (y compris la production, la distribution, le stockage) et indique le besoin en énergie finale.

Le besoin en énergie finale indique la quantité annuelle d'énergie nécessaire (gaz, fioul, bois, etc.) pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire dans les unités respectives utilisées pour la facturation. Il ne contient pas l'énergie consommée pour cuisiner.

Des valeurs de référence moyennes concernant le climat et la température interne du bâtiment servent de base au calcul du besoin en énergie finale. Voilà pourquoi la consommation réelle peut différer de la valeur calculée.



Passeport énergétique

Certificat de performance énergétique d'un bâtiment d'habitation 4/5

No. passeport	No. expert	Date d'établissement	Date d'expiration
P.20250604.1140.63.19.2	IP/10602	04.06.2025	04.06.2035

Consommation en énergie finale pour le chauffage et l'ECS (mesurée)

Année	Quantité	Référence PCS, PCI	Source d'énergie	Unité	PCI	Energie finale (référence PCI)
2022	5.543	Heizwert, Hi	Erdgas H	m³	10,2 kWh/m³	56.539 kWh/a
2023	7.605	Heizwert, Hi	Erdgas H	m³	10,2 kWh/m³	77.571 kWh/a
2024	6.416	Heizwert, Hi	Erdgas H	m³	10,2 kWh/m³	65.443 kWh/a

Utilisation des consommations mesurées

☒ chauffage ☒ préparation ECS ☐ cuisiner au gaz

Estimation consommation en énergie finale (calculé) Consommation en énergie finale (mesurée)

$Q_{E,B,H,WW}$	56,3 ± 20,3	kWh / (m² a)	$Q_{E,V,H,WW}$	33,4	kWh / (m² a)
----------------	--------------------	--------------	----------------	-------------	--------------

Inscription de la consommation en énergie finale mesurée

Nom expert		Date inscription	
Adresse			
Localité, CP		Signature	

Explications

Au plus tard 4 ans après l'établissement du **passeport énergétique** il y a lieu de procéder à une vérification entre, d'une part, le besoin en énergie finale (calculé) et, d'autre part, la **consommation** en énergie finale (mesurée) pour le chauffage et la préparation d'eau chaude sanitaire et le cas échéant la cuisinière à gaz. Des différences éventuelles entre la consommation mesurée et le besoin calculé peuvent avoir les raisons suivantes:

- une utilisation réelle du bâtiment qui diffère de l'utilisation standard (comportement de l'utilisateur)
- un climat réel qui diffère du climat de référence ainsi que d'autres facteurs aléas
- des simplifications lors du relevé des données du bâtiment et des installations (surfaces, valeurs U, etc.)

En cas d'utilisation de la même source d'énergie pour le chauffage, la préparation d'eau chaude sanitaire et la cuisinière à gaz, la part d'énergie utilisée pour la cuisinière est déduite de la valeur de consommation mesurée pour le chauffage et/ou la préparation d'eau chaude sanitaire.



5/5

04.06.2035

**Nouv. classe
de perform.
énergétique**

Explications
La présente page reprend des mesures pour améliorer la performance énergétique du bâtiment et des installations techniques. L'économie totale en énergie finale peut être inférieure à la somme de chacune des mesures due à des interactions possibles entre les différentes mesures. L'économie totale en énergie finale considère l'interaction des différentes mesures proposées afin de donner une image proche de la réalité. Pour plus d'informations: www.klima-agence.lu. Pour des informations plus concrètes relatives à la mise en oeuvre des mesures pour améliorer la performance énergétique du bâtiment, veuillez contacter un conseiller en énergie.